



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/2002/48  
12 avril 2002

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements  
concernant les véhicules (WP.29)

(Cent vingt-septième session, 25-28 juin 2002,  
point 4.2.20 de l'ordre du jour)

PROJET DE RECTIFICATIF 1 AU RÈGLEMENT N° 106

(Pneumatiques pour véhicules agricoles)

Transmis par le Groupe de travail en matière de roulement et de freinage (GRRF)

Note: Le texte reproduit ci-après, adopté par le GRRF à sa cinquante et unième session, est transmis pour examen au WP.29 et à l'AC.1. Il a été établi sur la base du texte reproduit dans le rapport de la session (TRANS/WP.29/GRRF/51, par. 55).

---

Annexe 3, PARTIE A, Exemples d'inscriptions, pour «116 A8» et «113 B», remplacer «b» par «c».

-----

Le présent document est un document de travail distribué pour examen et commentaires. Quiconque l'utilise à d'autres fins en porte l'entière responsabilité. Les documents sont également disponibles via INTERNET: <http://www.unece.org/trans/main/welcwp29.htm>.